OVNI

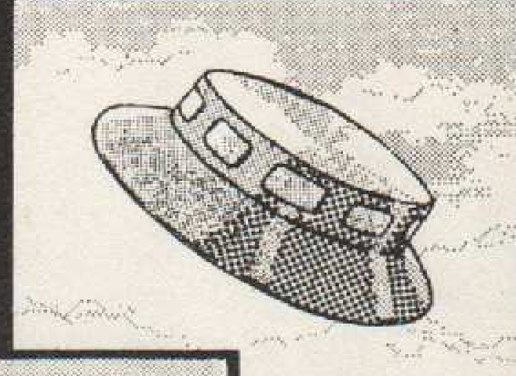
ISSN : Nº 0396 339 X

Ces phénomènes inexpliqués sont la préfiguration de notre devenir

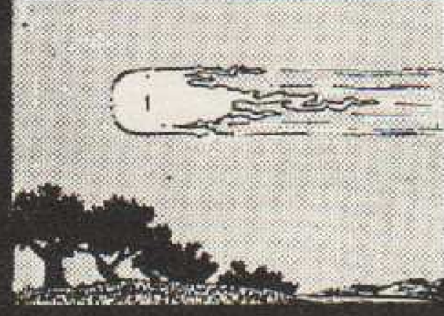
R. HARDY

SOCIETE VAROISE D'ETUDE DES PHENOMENES SPATIAUX

APPROCHE



LA VAGUE 76-77 AU PORTUGAL



- *LES OVNI A L'O.N.U.*
- *PARAPSYCHOLOGIE: à propos des guerisseurs philippins.*

Le N. : 3 F
Abonnement annuel 4 N. : 10 F
Etranger : 16 F

TRIMESTRIEL N° 16

APPROCHE

6, rue Paulin-Guérin – 83000 TOULON – Tél. (16-94) 92.79.28

Directeur des publications : **F. CREBELY**
Rédacteur en chef : **J.-L. FOREST**

Maquette : **D. GERIN**
Dessins : **J. ARMESIO**

La revue est servie gratuitement aux adhérents de la S.V.E.P.S.
Les documents et articles insérés le sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Tous nos collaborateurs sont bénévoles. Les bénéfices d'APPROCHE sont intégralement réinvestis dans la recherche scientifique.

revue de la
SOCIETE VAROISE D'ETUDE DES PHENOMENES SPATIAUX
même adresse
Permanence : Mardi et Vendredi 17 h à 19 h

et de la
S.O.V.E.P.S. (Société Vauclusienne d'Etude des Phénomènes Spatiaux) – 2, place de l'Eglise
84130 – LE PONTET

affiliées à la
FEDERATION FRANCAISE D'ETUDE DES PHENOMENES SPATIAUX



DERNIERES NOUVELLES

BRESIL : 500 KM EN OVNI

Ce titre est l'un de ceux qui ont animé dernièrement la chronique dans la presse française, à propos d'une affaire s'étant déroulée au Brésil, à Cuiaba (centre du Brésil, 500 Km au sud de Manaus).

Selon la presse, le vendredi 20 janvier, le jeune Manoel Roberto, alors qu'il jouait près de chez lui en compagnie de son cousin Paulo, fut effrayé par un grand objet lumineux. Des deux enfants, seul Manoel fut retrouvé... à Rondonopolis, à 500 Km de son domicile. Il n'a pu dire où se trouvait son cousin mais a déclaré que huit hommes de petite taille, vêtus de rouge, étaient à l'intérieur de l'appareil.

A la suite de cette affaire, Jean-Claude BOURRET nous fit parvenir la dépêche suivante :

« Rondonopolis, (Brésil) 28/1 (AFP) : la mère adoptive du jeune Manoel Roberto (11 ans), qui prétend avoir été enlevé avec son cousin Paulo par un OVNI le 20 janvier dernier, a estimé vendredi à la radio de Rondonopolis que toute cette histoire est un produit de « l'imagination fertile » de l'enfant.

Alors que le jeune Manoel avait prétendu avoir été enlevé à Piranhas par un OVNI et transporté 500 Km plus loin, à Rondonopolis, Mme Marlène Alves, mère adoptive de Manoel, soutient que celui-ci n'a en fait jamais quitté Rondonopolis où il habite avec elle et son mari depuis trois ans.

Selon Mme Alves, l'enfant, dont les parents naturels sont domiciliés à Piranhas, se serait enfui de chez elle le 20 janvier dernier, et de crainte d'être puni, aurait erré dans la ville.

Les déclarations de Mme Alves présentent cependant quelques contradictions. En effet, il est étonnant qu'elle ne se soit pas préoccupée aussitôt de Manoel alors que celui-ci se trouvait à Rondonopolis au domicile d'un ingénieur l'ayant recueilli, et recevant la visite de centaines de curieux.

Quoi qu'il en soit, et bien que le jeune garçon ait semble-t-il démenti lui-même jeudi son aventure, les opinions restent encore partagées sur celle-ci, en raison d'éléments troublants : c'est ainsi qu'à l'heure où Manoel affirme avoir été libéré, une panne d'électricité, inexpliquée jusqu'à présent, aurait affecté pendant cinq minutes la ville de Rondonopolis ».

EDITORIAL

GROUPE
THEORIES ET METHODES

oser pour comprendre !

« Oser pour comprendre » sert, depuis plusieurs années, de devise à la SVEPS. Il nous faut donc préciser ce que recouvre cette formule.

L'UFOLOGIE TROP MAL ACCEPTEE

Actuellement, il devient de bon ton de « croire aux OVNI » et nous n'ignorons pas que nous décevons beaucoup de ceux que nous recevons dans nos permanences en affirmant que pour nous « ce n'est pas une affaire de **croyance**, mais **d'étude** du phénomène ». Cette « croyance », ce courant sociologique est encore assez flou. Certes, le public s'étonne volontiers que « le gouvernement ne s'intéresse pas à ces problèmes », certains s'indignant même du « black-out » que les sphères officielles continueraient – selon eux – à imposer dans ce domaine.

Mais l'intérêt ainsi manifesté reste encore trop superficiel, autant de la part du public que – on le verra – de l'Etat ; de toute manière, il nous semble vain de chercher un bouc émissaire, quel que soit l'organisme visé.

L'ACTION DE L'ETAT

Mais, pour ouvrir une parenthèse, signalons qu'à notre sens, si le gouvernement français a pris trop timidement ses responsabilités, il a quand même fait un effort supérieur à celui de bien d'autres pays. Il a créé un service officiel d'étude, le GEPAN, dont la relative discrétion nous semble une garantie de travail sérieux, hors de pressions publicitaires. La SVEPS refuse d'ailleurs catégoriquement de s'associer aux « motions de méfiance » qui ont été projetées ou pondues, ici et là, vis à vis de cet organisme dont s'occupe Monsieur POHER : Il n'y a pas l'ombre d'une preuve pour, actuellement affirmer que le GEPAN soit un « remake » de la commission Condon de triste mémoire.

Par ailleurs, outre le fait que nos groupements privés n'ont jamais subi de pressions, que rien n'a été tenté pour contrecarrer notre action, nous avons pu au contraire bénéficier de l'appui constant, patient et cordial de la Gendarmerie, service officiel s'il en est.

Il semble que l'action du gouvernement soit limitée par la crainte de l'ironie et des critiques qu'il pourrait essuyer de la part de son opposition, s'il intensifiait son effort dans ce domaine : on peut s'attendre au comique de service, montant à la tribune de l'assemblée nationale et pleurant sur la honte, le scandale qui consiste à donner de l'argent pour une recherche sur ces galeux d'OVNI alors que les hôpitaux, les écoles... etc, etc... ce discours pseudo-social a déjà beaucoup servi. Notons d'ailleurs que notre opinion ne s'adresse pas particulièrement à l'actuel gouvernement : nous sommes bien convaincus que, si celui-ci changeait, la même valse-hésitation continuerait, et pour les mêmes raisons.

Bref, nous avons l'impression d'avoir affaire à des milieux officiels favorables, mais timides. Au lieu de leur reprocher leur lenteur, c'est à nous de leur montrer qu'il est temps de sortir de cette gangue de sympathie superficielle, c'est à nous de convaincre le public que, comme dans toute action d'ampleur nationale, les bons sentiments ne suffisent pas. Il faudra pour nos adhérents sortir de l'apathie, « oser pour comprendre et convaincre public et Etat d'adopter la même devise.

FAIRE BOUGER !

Restent à trouver les moyens de bouger tout ce monde !

C'est là où nous nous adressons à nos sympathisants. Car l'adhérent d'une société ufologique a parfois tendance à plonger, ces dernières années, dans une gênante euphorie. Contrairement à une fraction du public, il sait, lui, que nous avons le vent en poupe, que l'ufologie, son impact et ses méthodes ont progressé... et il regarde avancer le bateau.

Attitude passive qui est tout juste bonne à faire mouvoir... l'ombre du bateau.

Expliquons-nous : nous nous intéressons tous profondément à l'ufologie, ou du moins suffisamment pour adhérer à une société spécialisée dans son étude ; nous désirons donc que celle-ci aboutisse ou du moins progresse, que l'on comprenne mieux ce que cache cet étrange phénomène. Si l'on se contente de parler d'OVNI, de commenter inlassablement le cas X ou la vague de l'année Y, de souligner l'aspect fantastique de telle observation, on « se fait plaisir », tout le

monde parle d'OVNI mais rien ne progresse : c'est ce que nous appelons faire avancer l'ombre du phénomène... ou du bateau.

LES ACTIFS RALENT

Ce que nous demandons, il est vrai, engage davantage. Il faut bien avouer que nous écrivons cet éditorial après avoir subi l'assaut et les commentaires furibards mais justifiés, d'adhérents réellement actifs :

« Nous ne sommes pas des surhommes pour faire à dix le travail de cinquante. L'ufologie, ce sont quelques actifs saturés, les autres attendant passivement que la revue tombe dans leur boîte aux lettres, ou qu'on leur annonce la réalisation du jour. Notre fonction n'est pas uniquement de distraire ceux qui s'ennuient ! Si tel était le cas, nous n'aurions pas choisi de faire un groupe de recherche, mais un club d'endormis rêvant d'extra-terrestres ! »

Nous ne sommes pas l'auteur de ces lignes même si elles rappellent curieusement le ton qui fut le nôtre dans « Plans d'Action ». En tous cas, ce texte montre bien que les passionnés se désolent que le travail et les réalisations réelles soient trop souvent sacrifiés au « bavardage ovniaque ». La sympathie qui nous entoure, pour agréable qu'elle soit, est trop superficielle, trop littéraire, trop remplacée par l'absentéisme quand il s'agit de plonger dans le travail ufologique réel.

Mais qu'est-ce que « le travail ufologique réel » ? C'est cet assemblage composite de multiples tâches – participation aux surveillances ou aux enquêtes, classement de documentation, fabrication de matériels (O combien divers), secrétariat – toutes tâches où l'on ne parle paradoxalement presque jamais d'OVNI, mais sans lesquelles la « recherche » sur les OVNI est égale à du vent.

CHOISIR, MAIS ETRE CONSCIENT

Il y a donc un choix : si chacun de nous ne prend pas sa part de notre travail commun, une part aussi minime soit-elle, nous aboutirons à une ufologie de salon ; on en parlera beaucoup... mais on ne comprendra jamais.

Pour comprendre il faut oser, et nous savons ce que nous entendons pratiquement par là, ce que cela représente « en plus » des activités professionnelles, quelles difficultés et quelle lassitude peuvent parfois être les nôtres. Malgré cela, nous vous demandons quand même de venir, parce qu'accepter de rester sans comprendre n'est pas humain : si vous l'acceptez, retournez alors aux cavernes et aux peaux de bête !

Parce que chaque fois que nous nous asseyons, nous prenons pour siège ces têtes d'autruches qui, enfoncées dans le sable, éructent que les OVNI n'existent pas, qu'ils n'en ont jamais vu et qu'il n'y a rien à y comprendre...

HUMANITE ET EFFICACITE

Du fait que l'ufologie eut une longue lutte pour se faire reconnaître, qu'elle en mène une autre pour progresser, nous pourrions dire, sans reprendre la célèbre phrase de Churchill (1) que nous n'avons guère que de la sueur à vous proposer. Mais le problème est autre. Nos amis nous ont souvent fait remarquer que nous semblions préférer l'efficacité à l'humanité, que, à l'intérieur de la SVEPS, nous sacrifions l'esprit « club », la qualité des relations humaines, à un « rendement ufologique maximum » que nous essayons de tirer de chacun. Nous pourrions éluder la question, pourtant nous préférons dire que, parce que c'était une question de survie, il en fut en effet ainsi. Jamais, sans les heures de travail innombrables de quelques-uns, nous n'aurions pu faire savoir ce qu'étaient et ce que voulaient l'ufologie... et la SVEPS. Les heures étaient contingentées et imposaient le choix : travailler ou faire des mamours aux adhérents. Il n'y avait pas de partage possible parce que même avec le chemin parcouru, nous avons le sentiment qu'il reste trop de réalisations inachevées.

Nous pensons que cette attitude « dure » nous était imposée par les circonstances, par notre goût du réel. Tout celà ne se fait pas de gaieté de coeur, parce qu'il est plus facile de bavarder amicalement, de donner une ambiance de compréhension, que de demander du travail surtout quand nous désirons, dans un souci de qualité et de crédibilité de l'ufologie, que ce travail soit à une hauteur professionnelle. Nous aurions souvent voulu pouvoir dire que nous étions à la SVEPS pour oublier nos soucis professionnel ou autres... mais le temps jouait contre nous et si l'on s'arrêtait, les piles s'accumulaient dans les cases « en instances » !

Nous avons donc besoin d'être plus nombreux pour avoir davantage de temps à consacrer à nos amis, pouvoir échapper à cette obligation « d'efficacité à tout prix ». Etre plus nombreux voudra dire comprendre nos adhérents... et pas seulement le phénomène OVNI. Il faut y arriver car, malgré les apparences, nous aussi préférons l'humanité à l'efficacité.

Suite p. **13**

NANCY : enquêtes à suivre



« Vague d'OVNI dans l'Est » : sous ce titre, nous vous présentions dans nos deux derniers numéros une enquête du G.P.U.N. (Groupe Privé Ufologique Nancéien, 15 rue Gilbert de Pixérécourt, 54000 Nancy). Il s'agissait d'une dizaine d'observations d'OVNI effectuées en juillet 1976 dans la région de Nancy. Or, il s'avère que cette région était déjà « fréquentée » en 1974 et 1975. Laissons la parole au G.P.U.N. :

Cette enquête qui, en dehors de son caractère épisodique, présentait toute une série de faits inexplicables, s'est malheureusement heurtée à un mutisme des témoins : n'ayant pas toujours voulu faire preuve de bonne volonté durant nos enquêtes successives, les intéressés nous ont privés de renseignements avec lesquels nous aurions pu terminer un dossier des plus intéressants.

Malgré tout, nous tenons à proposer à votre critique ces faits étranges qui prirent essor le 1er janvier 1974, du moins à notre connaissance, et qui ne sont peut-être pas encore terminés.

Ce dossier commence donc par une observation de deux masses lumineuses dans un champ à Agincourt le 1/1/74 puis se poursuit sur un atterrissage d'OVNI aux alentours du village début 75 : peu de renseignements sur l'affaire. L'objet aurait été vu par un fils de cultivateur anonyme, mais nous n'avons pu vérifier le bien-fondé de cette observation.

Lors d'une enquête à Laitre-sous-Amance, pour une affaire développée plus loin, nous apprenons par la bouche de l'adjoint au maire et sa femme, qu'un villageois a aperçu en 1975, alors que la nuit était tombée, un groupe de personnes postées dans un champ non loin du village. Sur celui-ci se trouvaient posées des genres de « balises lumineuses », identiques à celles des terrains d'aviation (?). Les personnes présentes semblaient, aux dires du témoin attendre quelque chose ou quelqu'un. De plus, le témoin remarqua une forme sur le champ, forme qu'il identifie à une automobile sans en être absolument certain. Notre homme prit peur et s'enfuit des lieux. Il ne confiera son aventure qu'à l'adjoint au maire.

Nous avons évidemment cherché à voir ce dernier, mais nos demandes restèrent vaines, l'adjoint resta sourd à nos tentatives...

Enfin, la dernière série d'observations, la plus intéressante sans doute, constitue une observation répétée d'un phénomène lumineux en vol et d'un atterrissage non loin du village de Laitre-sous-Amance en décembre 75.

Ces faits concernent une région précise de la grande banlieue de Nancy. En effet, il s'agit de deux villages, Agincourt et Laitre-sous-Amance et de leurs environs (bois, champs et chemins) où le phénomène OVNI s'est particulièrement manifesté depuis janvier 1974.

Nous avons été en présence d'éventuelles traces d'atterrissage d'un engin dégageant certainement une forte chaleur ou émettant un rayonnement quelconque mais nous n'avons pu mesurer ces coordonnées qui pourraient beaucoup plus servir à des scientifiques que de simples témoignages humains... faute de matériel adéquat. Des photographies infra-rouges ainsi que des essais de germination, effectués sans doute trop longtemps après les faits, ne révélèrent rien d'insolite.

Les caractéristiques de la région sont assez particulières, à savoir :

– deux collines (lieu dit « le pain de sucre », ancien volcan avorté) et la colline surmontée de deux relais hertziens (un civil et un militaire) ; le plateau de Malzéville est également tout proche.

– une vallée qui serpente entre les collines, les deux villages en question : Agincourt et Laitre-sous-

Amance : des villages-rue typiquement lorrains.
– 3 failles coupent cette région, deux NE SO parallèles à N 74 passant sur le « pain de sucre », la 3e perpendiculaire aux deux autres, les coupant NSE sur le village de Dommartin-sous-Amance entre les deux villages-clé.
– l'aérodrome de Nancy-Essey est à quelques kilomètres au sud des lieux, ainsi qu'une base militaire ; un relais de TV surplombe le tout sur le plateau de Malzéville à 380 m d'altitude.

Agincourt, 1er janvier 1974 :
Observation de deux masses lumineuses près du sol.

Les faits :

Après la veillée du nouvel an, un couple de Nancy raccompagne des amis à leur domicile d'Agincourt. Il est 3 h du matin, quand la voiture s'engage sur la route qui relie Essey à Agincourt, le ciel est noir et on peut distinguer les étoiles.

Dans un tournant peu avant le village, les 4 personnes remarquent que le ciel est éclairé « comme en plein jour » devant eux. Cette lueur provient d'un champ, à gauche de la route, après le tournant. Le chauffeur ralentit pour mieux observer l'étrange spectacle qui se déroule à basse altitude (1m au-dessus du sol).

Il s'agit de deux masses lumineuses bleues comme un arc électrique stationnées à 300m de la route en contre-bas dans un champ.

Celle qui est la plus proche des témoins a une petite lampe jaune au sommet, l'autre, qui est plus éloignée de la première de 100m, s'approche lentement en éclairant tout le paysage...

Le chauffeur arrête sa voiture sur le bord droit de la route. Les témoins peuvent alors observer les évolutions des mystérieuses masses lumineuses, pendant un quart d'heure environ. Elles se déplacent lentement dans le champ vers l'automobile stationnée, en dégageant une forte lumière orange.

Alors que la première masse de lumière atteint la clôture du champ, la femme du chauffeur prend peur et demande à son mari de continuer sa route. La voiture démarre et son conducteur peut encore voir la puissante luminosité dans son rétroviseur.

Le couple dépose leurs amis à Agincourt et repart vers Nancy après quelques minutes de discussion. En empruntant la même route, ils repassent devant le lieu de l'observation avec une certaine crainte, et n'aperçoivent plus rien dans le champ.

Le ciel est redevenu noir d'encre comme si rien ne s'était passé. Les témoins regagnent leur domicile de Nancy...

Remarques :

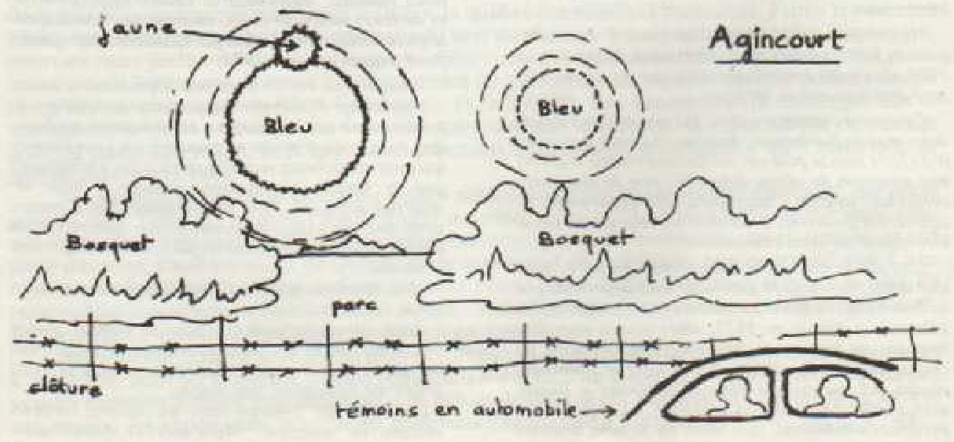
Les masses de lumière étaient déjà dans le champ avant l'arrivée des témoins, ceux-ci ont été attirés par l'illumination du ciel. Les masses semblaient décalées l'une par rapport à l'autre, elles étaient identiques de formes et de couleurs, à l'exception de la petite lampe (comparée à la lampe frontale d'un chirurgien qui opère) qui se trouvait au sommet de celle qui était la plus proche des témoins. Elles se déplaçaient par glissement dans l'air à une vitesse très lente et chacune d'elles rayonnait une luminosité qui éclairait le paysage et le ciel « comme en plein jour ». Aucune dimension précise n'a pu être retenue vu la forme indéfinissable du phénomène.

L'automobile des témoins n'a nullement été « incommodée » par l'OVNI, aucun arrêt du moteur, aucune extinction des phares...

Les lieux survolés ne présentent apparemment aucun intérêt particulier ; une source coule au bas du champ, le « pain de sucre » se dresse en face des lieux, peu avant le village d'Agincourt.

Le terrain a été examiné quelques jours après par le témoin principal (M.X anonymat demandé) : la terre était boueuse et aucune trace n'a pu être décelée.

Ce témoignage est le premier concernant cette région qui sera survolée maintes fois par la suite par de tels phénomènes inconnus. Les habitants de cette région semblent être habitués (!) à des manifestations lumineuses étranges. Néanmoins, une sorte de « black out » règne sur la population.

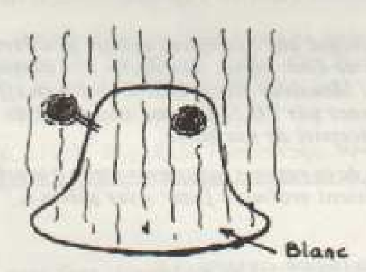


en effet, il est très difficile de retrouver les éventuels témoins et souvent, ils ne veulent pas parler de ce qu'ils ont vu. Le sujet reste encore Tabou dans certaines localités comme celle-ci.

Les principaux témoins de ce cas forment un jeune couple qui nous a paru de bonne foi, ils ne s'expliquent pas ce qu'ils ont vu, mais ils pensent que « c'était intelligent » !

Observations en décembre 1975 à Laitre-sous-Amance :
- demi-sphère lumineuse orange observée deux fois à quelques jours d'intervalle.
- masse lumineuse blanche en forme de cloche, laissant des traces au sol.





Pendant la première quinzaine de décembre 1975, un couple de Malzéville (banlieue de Nancy) vient de passer la soirée chez des parents et regagne son domicile en voiture.

Il est 23 h, l'automobile s'engage sur la route qui joint Laitre-sous-Amance et Laneuvelotte, la nuit est noire et la campagne déserte. Arrivés à mi-chemin des deux villages, les témoins aperçoivent une lueur orange au-dessus d'un champ sur le côté gauche de la route à 200m d'eux.

Il s'agit d'une demi-sphère lumineuse d'un mètre de diamètre réel stationnée à basse altitude (environ 40m).

Au passage de la voiture, l'objet se met en mouvement et accompagne celle-ci parallèlement à la route pendant 2 km !

Peu avant l'intersection de la D6 et de la N74, l'objet quitte brusquement sa trajectoire à angle droit (!) pour se diriger à très grande vitesse vers Champenoux (NE). Les témoins étonnés prennent la direction opposée vers Nancy...

Quelques jours après, le même couple se rend à Laitre-sous-Amance à 18 h, ils empruntent la route qui joint Dommartin-sous-Amance à Laitre.

Peu avant le village, au croisement en face du cimetière, ils aperçoivent de nouveau l'objet lumineux orange au-dessus de la cime des arbres bordant la route. Il s'agit du même phénomène, il se déplace rapidement en altitude vers le plateau d'Amance NE. Les témoins atteignent le village et perdent de vue le phénomène...

Pendant la même semaine, le samedi 15 décembre plus précisément, comme d'habitude, les témoins passent la soirée à Laitre-sous-Amance et repartent vers 23 h par la même route vers Laneuvelotte.

Ils traversent la voie ferrée et regardent à tout hasard dans la direction où ils avaient observé la première manifestation quelques jours auparavant.

C'est alors qu'ils aperçoivent au-dessus du même champ, une forte lueur blanche à ras du sol, à 200 m d'eux.

Fortement intrigués et voulant enfin pouvoir expliquer l'étrange objet qui les suivait pendant plusieurs jours, le mari arrête sa voiture au bord de la route et descend pour mieux observer.

Depuis la route, le témoin découvre peu à peu la forme de l'OVNI. Il s'agit d'une masse blanche très lumineuse en forme de cloche au sommet plat, voilée par un brouillard blanchâtre sortant apparemment du dessous de l'appareil. Deux clignotants rouges sont visibles de chaque côté au sommet de l'objet. Les dimensions sont de : 4 à 5 m de diamètre de base, et de 3 m de hauteur. L'objet semble posé sur le sol ou à raz de l'herbe, il illumine les alentours...

La femme prend peur et supplie son mari de rentrer dans la voiture et de partir au plus vite. Ce dernier obéit et au moment où il démarre, l'objet décolle et rase le toit de l'automobile à une vitesse fantastique, avant que les témoins réagissent, il est déjà loin à l'horizon vers Nancy SO. L'observation prend fin...

Remarques :

- plusieurs demi-sphères lumineuses oranges ont survolé le territoire de Laitre-sous-Amance pendant cette période, elles ont été observées par de nombreuses personnes du village.
- seuls les deux témoins cités (anonymat demandé) ont aperçu l'atterrissage de l'objet en forme de cloche : la route à cette heure est particulièrement déserte.
- après enquête, nous avons pu constater des cercles d'herbe brûlée de 6 m de diamètre sur les lieux présumés de l'atterrissage, mais après analy

ses, aucune perturbation ou phénomène remarquable n'a été enregistré,

– les témoins ont été très surpris par le phénomène, la femme a eu très peur lorsque son mari est sorti pour examiner l'engin ; mais ils n'ont jamais pensé à un OVNI, ils ne s'expliquaient pas ce qu'ils voyaient. De plus, en parlant de cet étrange spectacle à leurs parents de Laitre ils apprirent que le père de la femme avait déjà aperçu de telles sphères oranges survoler la campagne !

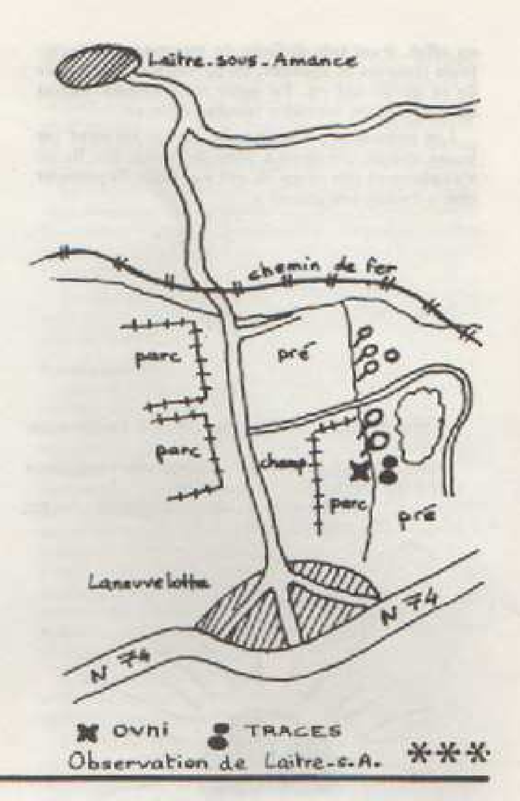
Ces observations s'inscrivent dans un dossier très copieux et malheureusement diffus concernant particulièrement cette région.

De nombreux témoignages sont venus confirmer en gros les dires de ce jeune couple qui nous semble digne de foi et qui n'a aucun intérêt à inventer une telle histoire. Ils désirent d'ailleurs garder l'anonymat en vue d'une quelconque publication de leur aventure insolite.

Ces phénomènes décrits nous semblent difficilement explicables par des manifestations naturelles ou artificielles connues, il semblerait donc que, pour des causes inconnues, le phénomène OVNI se manifesterait dans cette région, qui est tout de même très proche d'une grande agglomération.

Une hypothèse plausible a été retenue :
les boules oranges de petite dimension pourraient être comparées à des sondes explorant le terrain avant la venue d'un appareil plus volumineux qui va jusqu'à se poser à l'écart du village.

Ce couple aurait revu une sphère orange semblable en mars 77 dans la même région, la série continue...



Observation de Laitre-s.-A. ***

les OVNI à l'O.N.U.

Ce document nous a été aimablement communiqué par l'excellent auteur de « Premières enquêtes sur les humanoides extra-terrestres », et de deux autres ouvrages « Les Dossiers des OVNI » et « Le livre noir des soucoupes volantes » : Monsieur Henri DURRANT a en effet très bien vu l'importance d'un tel fait : la reconnaissance par l'O.N.U., non seulement de l'existence du phénomène OVNI, mais surtout de la nécessité de son étude.

Malgré la longueur et le côté « administratif » de ce rapport, nous avons tenu à le présenter sous sa forme intégrale afin que nos lecteurs puissent vraiment juger « sur pièces ».

NATIONS-UNIES – ASSEMBLEE GENERALE
– A/SPC/32/L.20 – 30 novembre 1977 – Trente-deuxième session, Comité Politique Spécial – Sujet d'agenda 123 :

CREATION D'UN ORGANISME OU D'UN DEPARTEMENT DE L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES CHARGE D'ENTREPRENDRE ET DE COORDONNER DES RECHERCHES SUR LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES ET LES PHENOMENES CONNEXES ET DE DIFFUSER LES RESULTATS OBTENUS.

La Grenade : projet de résolution.

L'assemblée générale,

Ayant envisagé le sujet intitulé « Création d'un organisme ou d'un département de l'Organisation des Nations-Unies chargé d'entreprendre et de coordonner des recherches sur les Objets Volants Non Identifiés (OVNI) et les phénomènes connexes et de diffuser les résultats obtenus ».

Désirant encourager une plus large coopération internationale dans la coordination, l'évaluation et la diffusion des données sur tous les aspects du phénomène OVNI au bénéfice de toute l'humanité.

Remarquant que le phénomène OVNI n'a pas seulement rapport avec un pays ou une partie de la Terre, mais est un phénomène mondial d'un intérêt significatif pour toute l'humanité,

Attentive au fait qu'il existe, chez les peuples du monde entier, une prise de conscience croissante du phénomène OVNI,

Reconnaissant que des pays particuliers entreprennent par eux-mêmes, ou manifestent un intérêt particulier aux recherches sur le phénomène OVNI et à ses implications pour l'humanité,

Consciente que les efforts tentés pour examiner et comprendre le phénomène OVNI pourraient avoir une influence profonde sur l'homme,

Prenant note de la déclaration sur ce sujet faite par le représentant de la Grenade à la 35e réunion du Comité Politique Spécial de la 32e session de l'assemblée le 28 novembre 1977,

1 – Demande au Secrétaire Général de prendre en considération l'étendue et les différents aspects de ce sujet et d'entreprendre, pour examen ultérieur par la 33e session de l'Assemblée Générale, un exposé sur le phénomène OVNI qui comprendrait :
a) l'histoire récente et l'état actuel du phénomène OVNI ;
b) les résultats des études, et toute documentation et autres données concernant le sujet qui puissent être fournies par des rapports de gouvernements d'Etats-Membres, par le Comité sur l'Utilisation Pacifique de l'Espace, par l'Organisation Educationnelle, Scientifique et Culturelle des Nations-Unies, par l'Organisation Mondiale de la Santé, par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, par le Programme pour l'Environnement des Nations-Unies, par le Comité sur la Science et la Technologie et par tous autres corps intergouvernementaux ;
c) les activités passées et présentes des Nations-Unies, les organismes spécialisés et autres corps intergouvernementaux qui ont trait à ce sujet, et les accords internationaux existant concernant un contact et une communication possibles avec des êtres extra-terrestres ;
d) un compte-rendu des aspects scientifiques, technologiques, économiques, légaux, politiques et autres du sujet ;
e) une analyse des avantages, inconvénients et dangers que l'humanité pourrait rencontrer au cas où un contact, sous quelque forme que ce soit, serait établi avec une vie extra-terrestre ;
f) une indication concernant les moyens pratiques de promouvoir une coopération internationale afin d'aider au progrès de la recherche sur les OVNI et sur un contact possible avec une intelligence étrangère, comme envisagé dans le titre du sujet ;

2 – Demande ensuite au Secrétaire Général de transmettre le texte de la présente résolution aux Gouvernements de tous les Etats-Membres ;

3 – Décide d'inclure, dans l'agenda de la 33e session de l'Assemblée Générale, le sujet intitulé : Rapport du Secrétaire Général sur l'état actuel de la recherche sur les Objets Volants Non Identifiés et les phénomènes relatifs ».

(Réf. : ICUFON, Maj. C.S. Vonkeviczky, New-York – Trad. Henry Durrant, Paris).

Il nous faut signaler ici la contribution régulière d'Henri DURRANT à notre travail, et l'en remercier. En effet, à plusieurs reprises, des documentations parmi les meilleures nous sont parvenues par son canal.

L'un de nos gros efforts de cette année sera de rendre plus accessible l'ensemble de cette documentation, mais en attendant remercions ceux qui nous la font parvenir... et en particulier notre ami Henri DURRANT.

surveillances du ciel

FLASH SUR UNE SOIRÉE

Ce soir du 26 novembre 1977, les équipes de la SVEPS sont prêtes à joindre leurs lieux d'observation respectifs pour prendre part à la dizième surveillance internationale du ciel.

20 heures : il fait nuit et l'équipe 2 est installée sur son point d'observation : sommet de Notre-Dame du Mai. Le ciel est très clair et de nombreuses étoiles scintillent.

20 heures 15 : la voiture-radio arrive et les deux émetteurs récepteurs sont aussitôt mis en place.

A 21 heures, le contact radio est établi avec le P.C. d'un soir, Marseille, dont la tâche est de demeurer en liaison radio avec tous les observateurs répartis dans la région.

21 heures 30 : toujours rien à signaler côté OVNI. Les observateurs de Nîmes se sont manifestés « en fréquence » : le sud de la France est ainsi couvert depuis le Mont Bouquet (près de Nîmes) jusqu'à Hyères, en passant par Marseille, la Ste Baume, Besse-sur-Issole, Notre-Dame-du-Mai, etc...

22 heures 15 : alerte ! le PC Marseille, situé au Massif de l'Etoile, ainsi que la Ste Baume, signalent un objet qu'ils ne peuvent identifier : après vérifications, ce n'est que Jupiter. Fausse alerte !

23 heures : le Mont Bouquet signale un objet « bizarre » ; pas plus de renseignements.

00 heures 30 : l'équipe du Mai est maintenant réduite à trois personnes : le froid est très intense !

01 heure 30 : la ville de Grasse se signale « en fréquence ».

02 heures 30 : en accord avec le PC Marseille, l'équipe du Mai quitte son point d'observation.

Une fois de plus ils ont passé la nuit dehors ; et une fois de plus, ils n'ont pas vu d'OVNI. Mais ils ne se découragent pas, car ils savaient avant de partir que leurs chances d'être les témoins d'un phénomène insolite étaient très faibles. Ils espèrent et ils attendent. Peut-être la prochaine fois !...

Eric COHEN
Lionel DENIS

LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SUR LES UFO

3e partie

Traduit de l'article espagnol de Roberto BANCHS communication du CEFAI Casilla de Correo n. 9 suc. 26 - BUENOS AIRES ARGENTINE

Je propose donc une classification qui coïncide pleinement avec les catégories de phénomènes décrites par l'indice d'étrangeté. Cette description systématique qui exclut les idées préconçues concernant la nature du phénomène, a été formulée à partir des informations existantes, dans le cadre de catégories générales, sur les aspects les plus solides et les mieux établis du témoignage. En ayant en outre la possibilité d'introduire des sous-groupes, selon les perspectives particulières définies au cours du travail analytique (distinction des genres de surfaces terrestres, localisation des entités servant d'équipages etc...) sans modifier le moins du monde la structure que nous présentons ci-dessous :

Type 1 : Atterrissage ou semi-atterrissage avec entités formant équipage.
Classe A : Atterrissage ou semi-atterrissage avec simple observation d'entités formant équipage.
Classe B : Atterrissage ou semi-atterrissage dont les entités paraissent s'intéresser au témoin.

Type 2 : Objets ayant une dimension angulaire posés ou à peu de distance au-dessus de la surface du sol.
Classe A : objets ayant une dimension angulaire ou une forme discernable, posés ou à peu de distance au-dessus de la surface du sol.
Classe B : idem avec des traces

Type 3 : Objets ayant une dimension angulaire, observés à une altitude limite
Classe A : idem en suspension ou avec trajectoire continue
Classe B : idem avec comportement anormal

Type 4 : Phénomènes resplendissants ou objets ponctuels
Classe A : phénomènes resplendissants
Classe B : objets ponctuels suspendus dans le ciel ou ayant une trajectoire continue
Classe C : objets ponctuels ayant un comportement anormal.

Codage d'evaluation									
Heure d'observation	I-III-IV-V	A	1	toute la nuit	Trajectoire	I-II-III	E	1	rectiligne
	II-●5		2	nuit entre 20 et 22 h		III		2	parabolique
	II		3	matin entre 8 et 10 h		I		3	orbitale
	I-V		4	crépuscule		IV		4	quasiment imperceptible
						V		5	variable
Durée d'observation	III●	B	1	1 à 30 s	Manœuvres	I●	F	1	sautillement
	I		2	30 s à 30 min		IV		2	balancement
	V		3	3 à 15 min		V		3	..
	II●		4	11 min à 2 h		II-V		4	changements de direction
	IV●		5	plus d'une h		III-IV		5	aucune
Forme de l'objet	I-II-III-V	C	1	ponctuel	Vitesse	IV-●	G	1	quasiment imperceptible
	II-III-IV		2	circulaire		I●-II		2	réduite
	II		3	triangulaire		V		3	modérée
	IV-V		4	allongé		III		4	élevée
	V		5	imprécis		V		5	variable
Couleur de l'objet	I-II-III-IV	D	1	blanc	Dégagements	I	H	1	auréole
	I		2	jaune		II-IV		2	..
	III-V●		3	rouge, jaune ou blanc vert		III●		3	..
	II-IV		4	rose		III●		4	détonation
	IV		5	bleuté		V		5	..

Interprétation des termes employés dans la classification :

— Comportement anormal : toute variation irrégulière du phénomène affectant son mouvement, son apparence ou les effets produits.

— Effets : électromagnétiques, radioactifs, etc...

— Manifestation d'intérêt : concernant les entités formant équipage, le langage parlé ou écrit, les signes, les gestes, la télépathie, les attitudes hostiles ou amicales etc..

— Altitude limite : par rapport au faîte des arbres soit 10 mètres selon estimation du témoin.

— Phénomènes resplendissants : phénomènes lumineux sans perception d'aucun objet. Généralement accompagnés d'effets physiques présumés liés.

La classification n'ambitionne pas d'établir une division unique des objets en groupes séparés mais au contraire d'autres subdivisions de chaque groupe et ainsi de suite. Bien sûr, de telles appréciations peuvent être rectifiées à la lumière de recherches ultérieures.

Ce sont des raisons d'ordre pratique qui conduisent à établir de telles distinctions. Il s'agit de faciliter l'accès aux archives en gardant à l'esprit que plus grand est le nombre de témoignages, plus impérieuse la nécessité de les classer de manière appropriée. ***Il n'en est pas moins vrai que le meilleur schéma sera celui qui consolide les caractéristiques les plus importantes à classer,*** suivant la perspective ou l'intérêt de celui qui fait la classification.

Il est évident qu'un évènement d'une certaine ampleur échappe à la description. Même lorsque tous les détails sont connus, il n'est pas utile de les prendre tous en considération, vu qu'en général il s'agit d'impression de « basse fiabilité » c'est-à-dire d'éléments aisément affectés de déformations ou d'omissions de la part des témoins et des sources journalistiques. On doit décrire les faits sélectivement, en se basant sur une appréciation objective et scientifique, en ne mettant l'accent que sur les éléments qui sont formulables.

Dans ce travail l'objectif de l'analyste est une compréhension plus profonde du problème des O.V.N.I., non pas à travers les faits particuliers, mais selon les lois générales qui le régissent et les relations causales qui existent entre elles. Cependant, pour une mise en ordre correcte des données, il est nécessaire d'avoir une connaissance suffisante de ces manifestations. Une connaissance limitée de leurs propriétés les plus élémentaires vouerait à l'échec toute tentative visant à obtenir un résultat fructueux.

Roberto Enrique BANCHS – Casilla de Correo n. 9-Succ. 26 (1426) Buenos Aires – ARGENTINE



cidovni 1977

MUSEU NACIONAL DA
CIÊNCIA E DA TÉCNICA

R. da Ilha, 2
COIMBRA – PORTUGAL

la micro-vague 76.77

PORTUGAL

Le CIDOVNI est un centre soutenu (d'après l'art. 2 du décr. 347/76 du 12 mai) par un organisme d'Etat, le Musée National de Science et Technique à COIMBRA, où il tient son siège. De son nom, « Centro de Investigaçao e Documentaçao sobre OVNIS », le CIDOVNI s'est défini dès sa fondation (1er septembre 1973) deux buts fondamentaux :

1) L'investigation, tournée vers une ovnilogie des années 80 : l'exologie, plus indépendante, totalisante et scientifique que cette autre discipline confuse, sans épistémologie, sans hypothèses d'étude et sans méthode, que l'on cultive le plus souvent dans les milieux soucoupistes.

2) La documentation, avec la création d'un « data processing service » à tous les groupes portugais où l'on travaillera selon un programme plus complexe que ceux utilisés jusqu'à maintenant et qui devra fonctionner en parallèle avec le réseau national de détection électronique, qui est l'un de nos projets.

Sur le plan de l'organisation, le Centre va dorénavant spécialiser ses recherches dans une région bien limitée (Tras-os-Montes, Beiras, Azores et Madère) que l'on croit pouvoir nommer « zone d'élection » en densité de phénomènes insolites. Outre ces régions où l'on est en train d'installer des sièges locaux, on pense pouvoir indiquer des représentants à Lisbonne, Porto et Faro (Espagne).

Le Portugal est un petit pays avec d'extraordinaires potentialités, mais qui ne peut arriver à les développer sans l'aide des organismes européens. Vous montrer qu'il existe un très riche champ d'action dans cet éloigné Sud-Ouest de l'Europe, c'est, donc, le but de ce petit travail ; d'autres vagues, avant et après, ont déjà été l'objet d'articles dans la presse spécialisée, souvent traités par des groupes portugais bien plus préoccupés que nous par ce travail de récolte et de publication de rapports d'observation, sans que la micro-vague décembre 76-janvier 77 ait vu son indiscutable importance remarquée à l'étranger.

Le CIDOVNI, possesseur de quelques études préliminaires, faites lors de l'élaboration de trois articles d'actualité pour le grand public, et parus dans la presse pendant le développement de la micro-vague, a donc cru de son devoir de rédiger ce travail nécessaire, cette tâche que personne ne semblait vouloir entreprendre.

Vous faire parvenir les échos d'une vague « hors d'époque » qui risquerait de passer inaperçue comme il arrive le plus souvent, tel est tout simplement le but informatif que nous avons pensé accomplir par la présentation de ces petits résumés. Saluts ufologiques.

Le CIDOVNI

DESCRIPTION ABREGEE DES PHENOMENES

Cas 1/2/3 :

On a observé des bruits suivis de tremblements d'origine inconnue. L'Institut National de Météorologie et de Géophysique assura que cette origine n'est ni terrestre ni maritime, ce qui nous laisse le milieu aérien...

Le 12 et le 19 décembre 76, ils se produisirent avec plus de violence qu'auparavant.

(D'APRES UN DOCUMENT C.E.A.F.I.)



1. ECLAIR 2. ORIGINE DU BRUIT
3. SPOT JAUNE VERDATRE 4. ROUTE
5. ORIGINE

Cas n° 4 (28/12/76) :

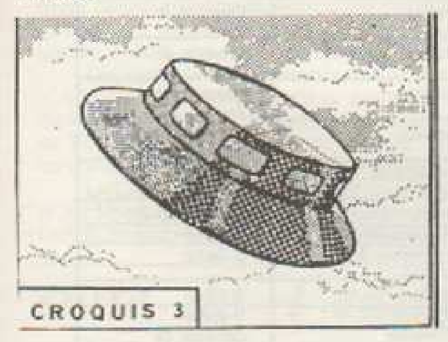
Deux éclats de lumière vert argenté et « phosphorescents » (sic) d'une durée de quelques secondes et formant une sorte de « coupole » de lumière (diam. : 100m) environnant un terrain de football. Selon d'autres témoins, on aurait entendu des détonations suivies de forts soufflements ; des effets secondaires furent enregistrés sur les témoins situés jusqu'à 150m de l'origine du phénomène.

Cas n° 5 (même jour) :

Des éclatements jaune verdâtre très violents et accompagnés d'un bruit profond, aperçus par plusieurs témoins et qui provoquèrent un très net effet EM sur les installations domicilaires. Selon un autre témoignage (origine : CEAFI), ceux-là auraient été précédés d'un rayon de lumière qui dessina un très grand point d'interrogation renversé (le témoin en question se trouvait à environ 200m de l'origine du phénomène). Ce rayon entraîna (?) pendant son très rapide développement un gros spot de lumière (fig. 1).

Cas n° 6 (même jour) :

OVNI aperçu par deux éléments du CIDOVNI, dont un avec lunette astronomique pendant une « nuit d'observation » ; se déplaçant NS à faible vitesse et haute altitude, l'OVNI s'est ensuite arrêté 5 minutes pendant lesquelles il fut observé, sans changer d'aspect (fig. 2). Puis il démarra en accélérant dans une direction NW-SE. Son diamètre était d'environ 10m. L'observation dura 15 minutes.



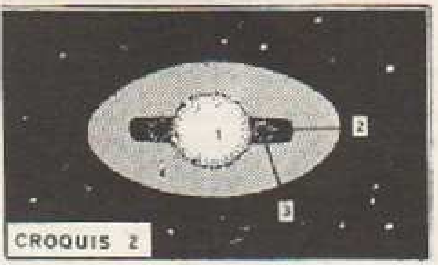
CROQUIS 3

Cas n° 7 (29/12/76) :

Un OVNI intercepta la route d'un avion des TAP (Transportes Aérios Portugueses) qui venait de décoller de l'aéroport international de Portela de Sacavém pour le vol Lisboa-Rio ; témoigné soit par l'équipage soit par des passagers. Le pilote est expérimenté et en parfait état physique (commencement du vol) ; le Commandant décrit l'OVNI comme tricolore (jaune, rouge, orangé) et se déplaçant silencieusement à haute vitesse. On aperçut des hublots. (Voir fig. 3, selon détails fournis au CIDOVNI par un passager).

Cas n° 8 (même jour) :

OVNI observé par divers gens du pays sur une olivaie. Déplacement NS à basse altitude et à vitesse modérée. La Gendarmerie (Guarda Républicana – GNR) fit une enquête (Fig. 4).



CROQUIS 2

1. TRÈS FORTE LUMIÈRE JAUNE ORANGE
2. CORPS NOIR
3. FEU ROUGE
4. 'AURA' BLANCHE AUX CONTOURS BIEN DÉFINIS

Cas 9/10/11 :

Objet possédant les mêmes caractéristiques que celui du cas précédent. De couleur vert, orangé et jaune, il fut observé par plusieurs dizaines de personnes éloignées jusqu'à 35km ; est-ce le même objet ?

Cas n° 12 (31/12/76) :

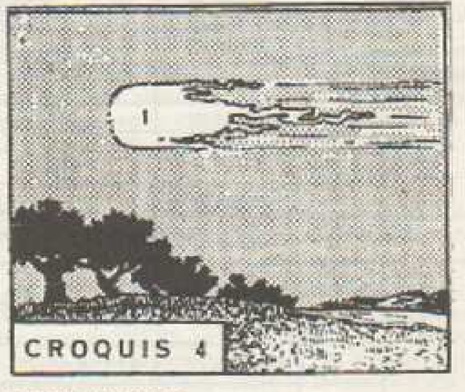
Cette fois, un OVNI ovale émettant une forte lumière blanche et un faible bourdonnement, survola une voiture, provoquant une panne sur le système électrique.

Cas n° 13 (1/1/77) :

Mêmes caractéristiques que le cas précédent : basse altitude et grande vélocité.

Cas 14/17/25 (1, 2 et 3 janvier 77) :

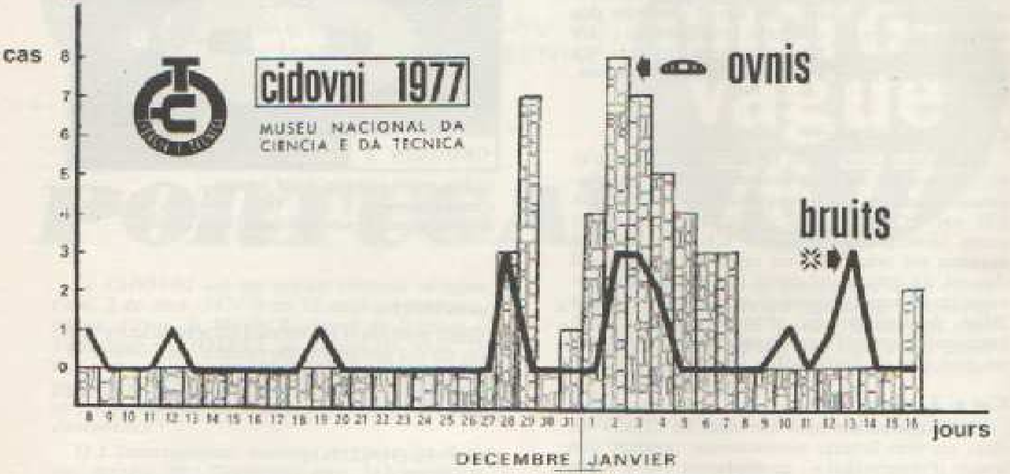
OVNI étincelant apparaissant à la tombée du jour et restant immobile jusqu'à 22 heures, pour disparaître ensuite à l'horizon après avoir subi un changement de couleur : l'objet passa du blanc à l'orange éclatant. Il fut aperçu par des centaines d'observateurs et filmé en couleurs par l'RTP (Radio-televisao Portuguesa).



CROQUIS 4

1. VERT ÉCLATANT

NOTE – Ce film qui fut transmis pour tout le Portugal au « Telejornal » de 21 h 30, a peut-être provoqué le flux de prétendues observations lors du coucher de Vénus qui a beaucoup bouleversé les milieux soucoupistes : à Leça da Palmeira, le 3 janvier, par exemple, le coucher (théorique) de cette planète se vérifia à 21. 27,8 heures approx. (plus 6-8 min. pour effets de réfraction en conditions moyennes sur des taches d'eau).



N°	DATE	HEURE	LIEU	SOURCE ORIG. *
01	08.12.76	13 h 25 m	Vizela	Comércio do Porto
02	12.12.76	13 h 25 m	Vizela	Comércio do Porto
03	19.12.76	13 h 25 m	Vizela	Comércio do Porto
04	28.12.76	21 h 30 m/22 h	Tabuaço	Comércio do Porto
05	28.12.76	22 h 00	Tabuaço	Comércio do Porto
06	28.12.76	23 h 45 m	Travanca de Lagos	CIDOVNI
07	29.12.76	00 h 50 m	Portela/Lisboa	Primeiro Janeiro
08	29.12.76	01 h 00 m	Amadora/Almada	O Jornal
09	29.12.76	—	S. Amadora/Almada Setubal	O Jornal
10	29.12.76	—	Lisboa	O Jornal
11	29.12.76	—	Alcochete	O Jornal
12	31.12.76	21 h 30 m	Ermesinde	Comércio do Porto
13	01.01.77	—	Moncorvo e Vila	Comércio do Porto
14	01.01.77	21 h 00 m	Leça da Palmeira	Diario Popular
15	01.01.77	05 h 00 m	Perafita/Matosinhos	Diario Popular
16	02.01.77	21 h 30 m	Leixoes	Comércio do Porto
17	02.01.77	21 h 30 m	Leça da Palmeira	Diario Popular
18	02.01.77	05 h 00 m	Perafita/Matosinhos	
19	02.01.77	—	Leixoes	Comércio do Porto
20	02.01.77	05 h 41 m	Ilhavo/Aveiro	Comércio do Porto
21	02.01.77	—	Ermesinde	Comércio do Porto
22	03.01.77	09 h 00 m	Ança	Comércio do Porto
23	03.01.77	09 h 07 m	Buarcos Figueira da Foz	Diario Popular

OOO

Sardaigne « AUJOURD'HUI, MEME LE MINISTRE S'INTERESSE A L'UFOLOGIE »

C'est le titre d'un article dû à notre confrère Ettore SANZO et largement diffusé dans la presse Italienne. A leur tour les milieux officiels italiens, suivant en cela l'exemple français, jettent un regard – pourtant timide – vers les OVNI. Cet article dont nous vous présentons le condensé a été conçu d'après un rapport d'une base aérienne et porte sur « l'OVNI qui a poursuivi deux hélicoptères en Sardaigne, sous l' « oeil » des radars ».

Celui qui voit un OVNI, à qui doit-il s'adresser ? Il n'existe pas de bureau spécialisé en la matière au Ministère de la Défense.

Pourtant, dans quelques régions de l'Italie, cet été, les observations d'OVNI ont été très nombreuses au point d'intéresser les ufologues du monde entier, étonnés par la fréquence des témoignages.

Puis avec le début de l'automne, il semblait que les OVNI avaient été oubliés. Mais le 29 octobre en Sardaigne, une observation a été faite, et les circonstances particulières dans lesquelles elle est advenue ont conféré à l'épisode un caractère particulièrement intéressant, qui stimule la curiosité des passionnés.

Le témoignage provient d'un Colonel de l'aviation et l'objet a été observé par d'autres officiers. Ce fut suffisant pour que le Commandant Général de l'Aviation décide de faire des recherches afin de s'assurer de tous les détails de cette affaire. C'est peut-être un pas pour le Ministère de la Défense vers une attention plus grande envers le mystérieux phénomène des « soucoupes volantes ».

L'apparition a eu lieu dans le ciel de la base aérienne d'ELMAS dans la province de CAGLIARI : un mystérieux objet lumineux a poursuivi durant plus de cinq minutes deux hélicoptères qui effectuaient un exercice. En procédant à vitesse réduite, l'objet d'où émanait une intense luminosité orange a poursuivi les deux hélicoptères à une altitude d'environ 300 m.

Ceux-ci ont immédiatement signalé le phénomène au Commandant de l'aéroport, lequel l'avait déjà remarqué depuis la tour de contrôle.

Le Colonel GIOMARIA, chef du bureau des opérations de la base aérienne, a immédiatement donné l'alarme en décidant d'envoyer un Jet pour observer l'objet mystérieux. Mais avant que cela fût possible, et sans que l'on s'y attende, l'objet s'éloigna à une très grande vitesse. Les appareils de la tour de contrôle l'ont suivi jusqu'à ce qu'ils disparaissent.

Les premières recherches entreprises par le responsable de l'aéroport, le Col. Mario d'ANGELO, révélèrent qu'à ce moment-là aucun avion civil ou militaire ne volait dans le ciel de la base d'ELMAS. D'autre part, aucune communication radio n'a été reçue d'autres appareils de l'aéroport. Des officiers de la base ont rapporté que « l'objet s'était éloigné à une vitesse qu'aucun objet connu ne peut atteindre ».

Le Commandant de l'aéroport a envoyé un rapport au Commandant Général de l'Aviation et au Ministère de la Défense qui ont entrepris des recherches afin de déterminer la nature de l'objet mystérieux. L'OVNI est ainsi entré officiellement au Palais BARACCHINI.

suite de l'éditorial OOOOOOOOOOO

Aussi, parce que nous aimons nous aussi nous sentir bien et voulons changer tout cela, et puis encore parce qu'il ne faut pas trop noircir le tableau et que l'ambiance de notre boutique est souvent assez homérique, nous vous demandons d'en venir prendre part. Avec l'effort de tous et un clin d'oeil contre la grisaille, contre l'acceptation de la rouille intellectuelle... oser pour comprendre !

NOTE

(1) : CHURCHILL, à son accession au pouvoir pendant la seconde guerre mondiale, déclara : « Je n'ai à vous offrir que du sang, de la sueur et des larmes ». Heureusement, nous n'en sommes quand même pas là !

La SVEPS tient à remercier Monsieur Jean-Claude BOURRET pour sa participation effective – et financière – à notre recherche. On savait déjà que notre sympathique journaliste rédacteur d'IT 1, avait accepté de faire des conférences pour la SVEPS en se contentant de ses frais de déplacement. Il nous a de plus aidé sous la forme d'un généreux chèque. Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements et nos souhaits pour que sa longue action en faveur de l'ufologie et de sa reconnaissance par les pouvoirs publics porte tous ses fruits.

contre-enquête sur les « BOULES DE L'AVEYRON »

Notre lecteur trouvera ici une contre-enquête concernant l'affaire des « boules de l'Aveyron » parue dans notre confrère « Lumières dans la nuit » (1). Il n'est certes pas question pour nous de retranscrire cette enquête (2) et nous nous contenterons d'un bref résumé. Les témoins ont demandé l'anonymat.

Le lieu est donc une ferme ancienne « quelque part en Aveyron » ; tout débute le 15 juin 1966 vers 21 H 30 par l'observation par la grand-mère et le père, de « boules » lumineuses se déplaçant puis d'un « obus » qui sera revu début 67 par le fils, lequel observera également une « soucoupe à deux dômes » d'un type jamais observé ailleurs.

Cette contre-enquête a été menée par des enquêteurs de LDLN, MM. PRATX Michel, VIDAL Jean-Luc et COUZINIE Maurice, délégué régional.

En la recevant, nous avons écrit à Monsieur VEILLITH (directeur de LDLN) qui ne nous a pas répondu, puis à Monsieur LAGARDE, membre du comité de rédaction qui semble avoir sur les témoignages un avis plus favorable que celui de Monsieur COUZINIE. Monsieur LAGARDE a particulièrement attiré notre attention sur l'existence de la plaque indicatrice vue par le fils qui vibrait, ainsi que sur la crise de sommeil du fils, confirmée par les autres membres de la famille. Ces avis divergents prouvent bien la difficulté des enquêtes. En publiant l'enquête de Monsieur COUZINIE et de ses amis, nous pensons apporter une pièce au dossier. Espérons que nous n'aurons pas à essuyer le reproche injustifié de « tentative de dénigrement systématique » de nos confrères.

Début 1975, par suite de l'absence d'observations dans notre département, nous décidions d'effectuer une contre-enquête sur cette affaire qui nous paraissait trop fantastique en ce qui concerne surtout le récit du fils (témoin principal). Nous notions l'absence de témoignages extérieurs valables, lesquels devaient exister étant donné la fréquence des observations et les dimensions de certains « objets », obus avec phare tournant en particulier. Nous pensions qu'une étude approfondie de la personnalité du fils était primordiale alors qu'elle avait été négligée par les enquêteurs.

Nous décidions de procéder en deux étapes :

1) étude psychologique du témoin.

2) recherche de témoignages extérieurs à la famille, axée surtout dans les lieux mêmes où évoluaient les mystérieux objets.

Nous présenterons cette contre-enquête chronologiquement pour plus de clarté.

PREMIERE PARTIE

Le témoin principal. – Notre première rencontre eut lieu le 8 mai 1975 et n'apporta rien de bien nouveau, c'était en fait une prise de contact. Très aimable, ainsi que sa famille, il nous rappela les principaux passages de son récit et nous fit parcourir avec sa voiture le trajet de la fameuse poursuite de la boule jusqu'à la route nationale. Son père nous signala de nouvelles observations de boules des 22 janvier et 22 mars 1975 vers 6 h du matin, mais son fils lui fit remarquer qu'il devait confondre avec des phares de voiture, la date du 22 étant celle du jour de marché à la ville voisine.

Par la suite, plusieurs échanges de correspondances eurent lieu et une nouvelle rencontre fut fixée au 25 octobre. Celle-ci allait nous permettre de mieux connaître le témoin principal qui peu à peu se laissait aller à des confidences. En effet, ce jour-là, il nous dit : « J'ai des révélations à faire » et sans vouloir en préciser l'origine, il nous fit part de prédictions catastrophiques et politiques qu'il nous était difficile d'écouter sans sourire tant elles étaient fantastiques... Ce fut le début de nos suspicions à son égard, nous ne pouvions évidemment pas prendre au sérieux de telles faridondaines.

Mais il ne devait pas en rester là et le 28 décembre, dans le Tarn cette fois au domicile de M. Couzinié, en présence de M. Vidal, nous enregistrions de nouvelles déclarations encore plus surprenantes. Il nous raconta de prétendues expériences de dédoublement lui permettant d'aller, hors de son corps, se balader dans les environs de son domicile, nous indiquant le moyen d'y parvenir avec de l'entraînement, cela étant à la portée de tout un chacun selon lui. Il nous donna également des précisions sur ses révélations du 25/10, nous parla des extra-terrestres qui d'après lui venaient de milliards d'années lumière en quelques secondes, etc..., etc. Tout cela n'était qu'une faible partie de ses connaissances : « Si je ne savais que ça, je ne saurais pas grand'chose mais je dois rester discret », disait-il. Nous restions bouche-bée devant de telles affirmations énoncées avec beaucoup de sérieux... Nous pourrions citer d'autres exemples montrant sa forme d'imagination, laquelle le conduisait à des associations originales provenant de divers domaines.

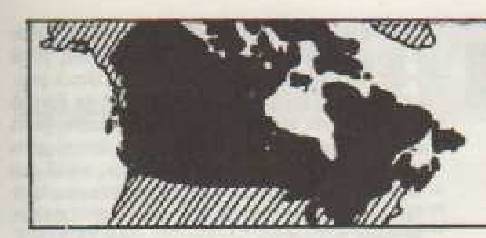
Voulant rester très prudents il nous parut nécessaire de tenter d'obtenir des renseignements complémentaires sur la personnalité du témoin, auprès de personnes le connaissant depuis longtemps. Conscients de la méfiance que nos questions sur ce sujet susciteraient, il était préférable de faire intervenir une personne de la région, digne de toute confiance, qui agissant hors de notre présence pourrait obtenir les renseignements recherchés. Il y réussit pleinement et nous le remercions ici chaleureusement. Il nous transmit donc, verbalement, le résultat de ses investigations qui confirmaient amplement notre point de vue.

Nous ne pouvions donc qu'émettre des doutes sérieux sur la réalité des faits décrits par le témoin principal.

NOTES

(1) « Lumières dans la Nuit » (LDLN), « Les pins », 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.

(2) Nos lecteurs se reporteront avec profit aux numéros 107, 108, 109, 110 et 135 de la revue « Lumières dans la nuit » ou au livre de F. LAGARDE – et autres auteurs – « Mystérieuses soucoupes volantes » (Ed. d'Albatros 1973).

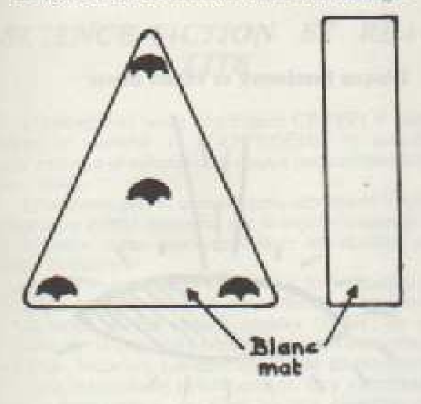


les ovni au Canada

Le Canada est un pays immense et les observations y sont nombreuses. Un de nos amis, S. TORTORA, de retour de MONTREAL, nous a communiqué une série d'enquêtes que lui avaient remis nos confrères de UFO-QUEBEC, auxquels nous adressons tous nos remerciements.

Bien que peu récentes, ces enquêtes sont révélatrices de la diversité assez déroutante du phénomène O.V.N.I. : autant d'observations, autant d'aspects différents qui laissent perplexe sur l'extraordinaire mobilité de forme de ces objets dans l'espace.

O.V.N.I. en formation dans un triangle



BELOEIL : Le soir du 8 juillet 1973, M. J-L. B. était en observation et s'apprêtait à entrer lorsqu'il vit venir du Sud-Est un triangle lumineux blanc mat ; lorsque celui-ci passa au-dessus de sa tête, à 90°, il aperçut distinctement quatre objets en formation a l'intérieur du triangle.

Celui-ci semblait escorté sur sa droite par un rectangle de luminosité plus pâle. Le tout est passé rapidement en direction du Nord-Ouest. Le témoin n'entendit aucun bruit et ne put évaluer la hauteur des objets.

Le 13 juillet suivant, il vit le même triangle à la même heure, soit 01 h 15. La direction n'était pas la même, soit Sud-Ouest Nord-Est. Cette fois l'objet n'était escorté d'aucun rectangle.

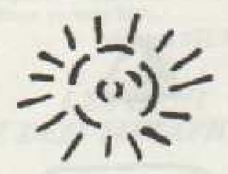
A ces deux reprises, le ciel était dégagé et étoilé, et l'observation dura environ trente secondes.

« Une immense goutte d'eau de couleur rouge »



Très haut au-dessus de la région de JOLIETTE, un des témoins a remarqué le 14 octobre à 18 h 30, à 90° au-dessus de sa maison, un objet stationnaire. Celui-ci avait l'apparence d'une immense goutte d'eau de couleur rouge. Il s'est soudain mis en marche vers le Nord-Ouest en laissant derrière lui une traînée blanche courte, et en serpentant dans le ciel. Les témoins suivirent l'objet durant au moins cinq minutes, jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon. Le ciel était clair.

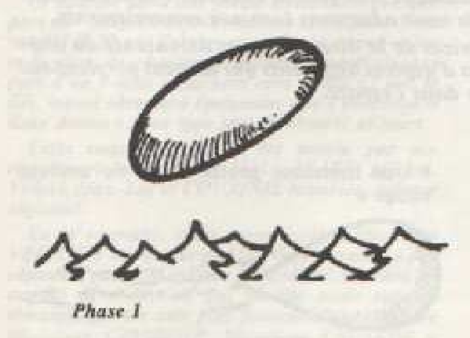
Boule multicolore



BETHIERVILLE : Ce dimanche 18 novembre, à 22 h 20, la famille R.B. vit au-dessus de la ville de SOREL une boule lumineuse d'un bleu intense, changeant de couleur pour devenir rouge, puis passant au vert et revenant au rouge. L'objet resta stationnaire durant toute l'observation : après quinze minutes, les témoins rentrèrent. Le temps était froid et clair.

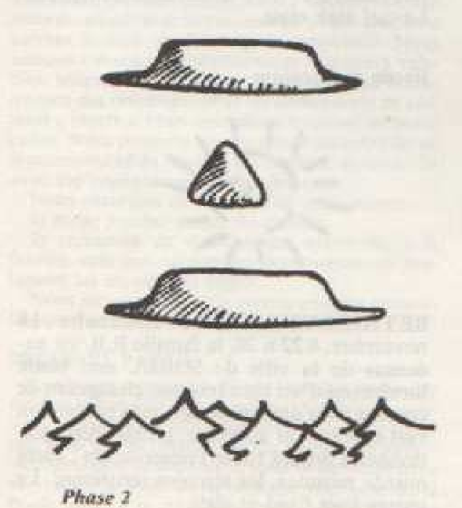
Chapeaux !

BETHIERVILLE, 30 novembre : vers 21 h 30 c'est un des enfants qui, le premier, a vu de sa fenêtre « la lune qui tombait dans le bois » comme il le criait à sa mère. Lorsque celle-ci arriva, elle vit effectivement un objet rouge et orange de forme ovale, juste au-dessus de la cime des arbres.



Phase 1

L'objet, d'abord penché à 45°, se rétablit à l'horizontale. Les autres membres de la famille, appelés, constatèrent le phénomène. Tous sortirent pour mieux voir, les yeux fixés sur l'objet qui grossissait et dont la forme se précisait pour devenir un immense chapeau, ayant la grosseur apparente d'un pare-brise d'automobile. Puis, sans qu'ils le voient venir, un second objet identique au premier vint se stabiliser juste au-dessus de celui-ci. Un troisième, plus petit, vint alors se placer entre les deux précédents. Celui-là est plus agité et sa forme change sans arrêt : rond, triangulaire, puis ovale. Pendant ce temps, les deux gros « chapeaux » restent immobiles, sauf un léger branlement de temps en temps ; leur luminosité varie parfois d'intensité. Le tout semble se rapprocher car les trois O.V.N.I. grossissent soudainement et les témoins se rendent compte qu'ils s'avancent vers eux.



Phase 2

Tout à coup la boule du milieu disparait derrière le chapeau du haut, ce dernier descendant à son tour derrière celui du bas... et ce dernier s'éteint comme un écran de télévision. Le ciel était clair avec quelques petits nuages et l'observation dura environ quinze minutes.

Disque lumineux et rayon blanc



BETHIERVILLE, 1er décembre, 19 h : « C'est une voisine qui me signale au téléphone qu'il y a une lumière suspecte dans le ciel à environ 60° du côté Nord-Ouest ; à l'œil nu on ne voit qu'une lumière orange de la grosseur d'un pamplemousse. Avec mes jumelles (16 x 50) je distingue très clairement un disque allongé et pointu dans les deux bouts, placé à la verticale et restant immobile durant toute l'observation. Le côté droit de l'O.V.N.I. est très rouge et le côté gauche jaune très brillant. Du sommet il émet un rayon blanc qui s'élève très haut dans le ciel. L'objet s'éteint d'un seul coup et disparait sans que nous puissions nous rendre compte comment. Ce qui est curieux, le rayon est resté sur place plusieurs minutes après la disparition de l'O.V.N.I. ».

Cet O.V.N.I. a été vu par 10 personnes pendant environ quinze minutes, par ciel clair et étoilé.

❋○❋

HYPOTHESES

Trois regards différents sur l'ufologie, trois aspects de ce phénomène « OVNI » : aspect sociologique, où science-fiction et réalité se font et se défont selon les mentalités et les époques ; aspect métaphysique, puisque l'OVNI semble ressortir d'une physique qui va au-delà de celle que nous connaissons ; enfin, aspect tant technologique que philosophique : un face à face entre deux technologies, deux civilisations différentes.

Pourquoi ce « tour de table hypothèses » ? Parce que ces trois textes, avec leurs divergences, traduisent la diversité des conceptions en la matière, l'OVNI restant une expression de l'inconnu et donc le point de fixation des aspirations les plus diverses. Une fois n'est pas coutume : nous laissons la parole aux hypothèses...

SCIENCE-FICTION ET REALITE

L'éditorial de notre ami Frantz CREBELY paru dans le numéro 15 d'APPROCHE et intitulé « L'ufologie et son public » nous a particulièrement intéressé.

Pour notre part et compte-tenu des observations quant au public intéressé par le sujet « soucoupes volantes », nous pouvons classer les curieux en trois catégories :
les « incroyants », les « oui-mais », les « mordus ».

Pour les premiers, il est ridicule d'imaginer l'existence de ces engins appelés OVNI ; ils se basent sur le système à trois dimensions (longueur, largeur, hauteur), système qui limite étrangement leurs possibilités de raisonnement. Ils y viendront, ces « incroyants », ce n'est qu'une question de temps.

La catégorie des « oui-mais », nous la rencontrons de plus en plus. Ils acceptent un peu que les OVNI existent, mais... d'abord, ils sont comme Saint-Thomas, ils ne croient « que ce qu'ils voient », puis pénètrent dans la voie du doute, ce qui est un premier pas.

Les membres de cette catégorie savent que tous les pays importants de la planète étudient la question... aussi deviennent-ils moins réticents.

Ils pensent à la « science-fiction » sans vouloir en sortir et cependant les premiers auteurs de cette science ont disparu depuis fort longtemps.

De la science-fiction à la réalité

Plus près de nous, Léonard de Vinci (1452-1519), s'il fut un grand peintre, fut surtout un ingénieur, cinq cents ans en avance sur son époque... Que n'a-t-il pas inventé ? Et Jules Verne ! Cet auteur de science-fiction a enchanté notre enfance ; nous avons tous lu « De la Terre à la Lune », « 20.000 lieues sous les mers », etc... Tout ce qu'il a inventé, était alors illusion ; cependant trois quarts de siècle ont suffi pour que cette fiction devienne réalité.

En ce qui concerne les OVNI, si nous commençons à nous rendre compte d'une partie du problème, les « oui-mais » deviendront (eux ou leurs descendants) leurs plus ardents défenseurs.

Dans notre enfance, lors de l'étude du plus lourd que l'air, seuls les ballons avaient de l'avenir. Mais on était loin de songer qu'un jour le Concorde traverserait l'Atlantique dans un temps record.

Le régime de nos trois dimensions a pu progresser puisque nous envisageons maintenant d'autres dimensions, dont évidemment la quatrième, le temps ; la physique pourrait nous réserver de grandes surprises qui nous donneraient des idées nouvelles sur la pesanteur, la force centrifuge et la force centripède, dont nous ne connaissons qu'une faible idée de leurs possibilités.

L'OVNI : encore beaucoup de questions sans réponse

Beaucoup d'études restent à faire... On s'y emploie de plus en plus et les jeunes sont attirés par ces inconnus. Si les OVNI viennent nous visiter depuis fort longtemps, nous ne comprenons pas encore la vitesse de leurs déplacements, leur possibilité de s'arrêter à quelques mètres du sol, l'éclat de leurs appareils, la lumière intense qu'ils peuvent projeter, les couleurs employées, les traces au sol après leur départ, la possibilité qu'ont les humanoïdes d'arrêter les moteurs, de paralyser les conducteurs, pour que tout revienne à la normale aussitôt après leur départ... Seule subsiste la peur des témoins !

Parmi les questions posées, certaines reviennent souvent : Pourquoi ne viennent-ils pas vers nous ? Connait-on leur réaction quand la peur fait fuir les témoins ? Pour faire des études sérieuses, faudrait-il voir plus souvent les OVNI ? On a l'impression qu'ils viennent à des époques bien déterminées ; les humanoïdes donnent l'impression d'appartenir à une civilisation fort avancée, et nous, celle d'être en retard par rapport à leurs degrés de connaissance.

S'il faut en croire les prédictions d'une voyante pour 1978, cette nouvelle année doit nous permettre de faire des progrès dans la connaissance de ces fameux appareils – surtout ceux sortant d'un domaine liquide – Allons-nous sortir de la science-fiction ? Nous verrons bien.

Albert GUILMENT

LES OVNI ET LE DEFI METAPHYSIQUE

La parution d'un article traitant de métaphysique dans une revue ufologique pourrait surprendre.

Pourtant l'ufologie se propose d'explorer un phénomène « métaphysique » par définition si l'on donne à ce terme son sens grec original : est « métaphysique » ce qui est au-delà de la physique : cela restant vrai quelle que soit l'hypothèse de départ que l'on adopte au sujet des manifestations d'OVNI.

On rencontre habituellement trois hypothèses principales ; les ufologues qui adoptent la première

voient dans l'OVNI une machine transportant des êtres ou des robots venus d'ailleurs, mais d'un ailleurs situé dans l'univers physique.

Pour les partisans de la seconde hypothèse, l'OVNI serait l'effet parapsychologique (y compris et peut-être surtout lorsqu'il y a observation d'humanoïdes) d'une énergie créatrice inconnue issue de l'inconscient collectif de l'humanité.

La troisième hypothèse fait appel à des notions religieuses et surnaturelles en situant l'origine de l'OVNI dans un univers qui n'est plus le nôtre mais qui le contient.

L'OVNI « viendrait » (j'use de guillemets car la notion de déplacement n'a pas de sens dans ce cas) du « royaume qui n'est pas de ce monde ».

Les deux dernières hypothèses, parapsychologique et religieuse, sont métaphysiques parce qu'elles décrivent le phénomène hors du contexte spatio-temporel et sans référence aux lois causales de la science expérimentale. Il serait une erreur de croire cependant que l'hypothèse de l'OVNI-machine permet aux chercheurs de rester en terrain connu.

Très vite en effet, l'hypothèse de l'OVNI-machine conduit à la conclusion que l'OVNI est l'expression d'une technologie qui maîtrise les lois d'une physique qui est au-delà de celle que nous connaissons.

Certes on observera justement que des techniques aujourd'hui courantes, telles que la radio ou la télévision, auraient été classées comme relevant d'une métaphysique à l'époque de Napoléon Ier, la magie apparente n'étant jamais que la mesure de notre ignorance. Ainsi, la technologie de l'OVNI n'est métaphysique que relativement à notre ignorance de lois physiques inconnues. Dans la même ligne, les lois physiques que nous avons cru pouvoir établir sur terre (avec notre approche terrienne de la connaissance, fonction de notre structure cérébrale particulière) ne sont que des cas particuliers de lois cosmiques plus générales.

Il reste toutefois que l'hypothèse de l'OVNI machine ne nous emmène pas très loin dans le cosmos, car elle conduit à la remise en cause de l'idée même de déplacement d'un corps dans l'espace-temps : cela nous oblige à nous battre avec Einstein, dont la théorie implique l'impossibilité d'un voyage à la vitesse de la lumière ; si l'on se fie à Einstein, que signifie « voyager » à la vitesse de la lumière lorsque le temps devient « fou » et que l'espace se contracte ? Dans ces conditions, le déplacement équivaut alors à une dématérialisation compensée par un état d'ubiquité du corps transformé en énergie pure. Mais qui dit dématérialisation implique une certaine forme de « mort », si l'on entend par là l'annihilation d'un ensemble atomique structuré. Et nous voici de nouveau en pleine métaphysique.

Selon la bonne logique de Einstein, il faut admettre que le voyage spatial à bord d'une machine ne saurait nous conduire que dans la proche banlieue de la terre à vitesse sub lumière... ou alors dans l' « au-delà », une fois dépassé le seuil de la lumière.

Ce raisonnement permettrait d'expliquer que les extra-terrestres ne prennent pas contact avec nous bien qu'ils nous visitent depuis des millénaires. Rien de plus normal en effet, si les dits « extra-terrestres » sont en réalité des « extra-physiques » n'ayant rien de commun avec notre univers et nous-mêmes, mais ressortissant d'une logique du vivant sinon supérieure du moins parallèle à la nôtre. Car, et c'est cela qui est important, l'OVNI est un témoignage de Vie et d'Etre ; mais là encore nous retombons dans la métaphysique et nous usons nécessairement d'un langage para-mystique.

Pour contrer l'hypothèse de l'OVNI machine, on peut dire aussi que ses partisans semblent projeter sur l'OVNI l'univers culturel techniciste de notre époque au même titre que les esprits religieux qui voient en lui une manifestation d'entités spirituelles.

Il faut pourtant reconnaître, en faveur de l'OVNI machine, que même des génies tels qu'Einstein peuvent se tromper... Nous restons donc dans l'expectative.

Si nous abordons l'hypothèse parapsychologique, l'OVNI serait la manifestation d'une énergie créatrice inconnue liée soit aux états de conscience du cerveau humain (le domaine PSI), soit à la matière elle-même, soit aux deux et exprimant le continuum constitué par la réalité insubstantielle de la conscience aussi bien que par les « non choses » de la physique sub-atomique. Cette hypothèse n'explique pas cependant pourquoi, contrairement aux autres phénomènes PSI, l'OVNI ne se manifeste pas nécessairement en présence d'un médium. L'OVNI apparaît n'importe où, n'importe quand et à n'importe qui. L'hypothèse parapsychologique est donc insuffisante, à moins que nous soyons tous des médiums sans le savoir participant à notre insu d'une réalité autre et qui pourtant nous concerne ?

Faut-il alors sauter le pas et admettre avec les esprits « religieux » qu'il existe un autre univers (ou d'autres univers), d'autres « royaumes qui ne sont pas de ce monde » et témoignent de la « vie éternelle » ?

Je le pense, mais je pense qu'avant de se risquer sur ce terrain, il faut le déblayer en faisant table rase des concepts et des langages religieux hérités de l'histoire culturelle, car ils freinent le développement spirituel de l'humanité, désormais confondu avec celui de la connaissance scientifique.

Voici en effet que la science, confrontée aux réalités surréalistes du microcosme et du macrocosme, ne limite plus le concept de nature au seul champ d'observation des phénomènes explicables par la méthode expérimentale et ressortissant de la loi de causalité. Elle s'aventure maintenant de nouveau, comme à l'époque des présocratiques, dans le domaine qui est le sien par excellence, et non celui de la fable religieuse ou philosophique : la métaphysique ou physique non encore connue.

L'hypothèse religieuse en matière d'OVNI ne consiste donc pas à défendre le contenu des thèses présentées par des « contactés » (pour ne parler de celles d'ouvrages commerciaux du genre « les soucoupes volantes de l'apocalypse ») mais d'essayer de décoder la spiritualité sous toutes ses formes, soit en tant que source d'une énergie authentique agissant sur ce que nous appelons la matière (et ici nous retombons dans l'hypothèse parapsychologique), soit en tant qu'une dimension authentique de l'être ressortissant d'une réalité autre et d'un vivant non circonscrit à la définition biologique terrienne que nous en donnons, non soumis à la logique apparente du hasard et de la nécessité.

Ayant ainsi défini le domaine de l'hypothèse religieuse et celui de la mystique, nous ne classerons plus comme surnaturels des phénomènes tels

que la danse du soleil à Fatima et les diverses apparitions mais nous verrons en eux des phénomènes naturels apparentés aux OVNI en tant que témoignages d'une réalité a-spatiale et a-temporelle.

Reste maintenant à élaborer les méthodes scientifiques d'exploration du « royaume qui n'est pas de ce monde », et cela c'est une autre histoire.

Roland VERNISEAU

FACE A FACE ENTRE DEUX TECHNOLOGIES

Lorsque les Américains et les Russes eurent l'intention d'arrimer en vol deux capsules spatiales, ils ne savaient pas encore à quelles difficultés les promoteurs de ce projet allaient se trouver confrontés.

En effet, si en apparence les exploits réalisés, aussi spectaculaires fussent-ils pour le grand public, étaient issus d'une même intention de base, conquérir l'espace et se lancer dans l'aventure de l'exploration d'un ailleurs encore mal connu, Américains et Soviétiques avaient tout au long de leurs recherches utilisé des canaux différents. Si bien que, pour un résultat en apparence identique, les moyens mis en œuvre étaient totalement divergents. Entre le stade où le projet prenait corps et celui où il devint effectif, il fallut de longs mois de travail des scientifiques des deux nations pour normaliser et rendre ainsi opérationnel un arrimage fiable. Tout y passa ; depuis le plus petit écrou jusqu'au mélange gazeux utilisé comme atmosphère vitale pour les astronautes, du simple levier de commande à la table d'orientation électronique.

Jamais on n'avait un instant pris conscience que deux techniques terrestres s'étudiant et se réalisant dans un même temps par des hommes d'un niveau de connaissance égal et œuvrant dans un même but, aient pu autant diverger dans leurs propres réalisations !

Ce fait donne à réfléchir. En effet, notre fait à nous, c'est l'OVNI, et ceux qui pensent que celui-ci est la représentation d'une technologie en avance sur la nôtre parce que ne s'adaptant pas, semble-t-il, à notre type de société, pourraient bien en méditant l'exemple ci-dessus se poser à nouveau le problème.

Il pourrait s'agir simplement d'une technologie... différente, et pas forcément « supérieure » ; ce qui ouvre à ce mystère de nouvelles perspectives qui répondent à bien des interrogations : par exemple, contact ou non-contact. L'OVNI, en effet, semble nous éviter : il se présente à nous comme performant, d'une haute technicité, mais toujours discret, fuyant, parfois même craintif ! Refus du contact, ou impossibilité du contact ?

En fait, si l'interlocuteur est trop « différent » de nous-mêmes, chacun sait que la communication est difficile. On pourrait même comparer la situation OVNI-Terre à l'image suivante : du haut d'une colline on aperçoit le sommet d'une autre colline, et pour aller d'un sommet à l'autre il faut franchir une excavation. Si l'on connaît la profondeur de celle-ci et la distance séparant les deux sommets on peut espérer lancer une passerelle sur le vide. Nous pouvons, si cela est possible, envisager un étayage du pont par un soutien prenant assise au fond de l'excavation. Mais si on ne connaît ni la distance, ni la profondeur du vide entre les deux sommets, on restera, à part quelques tentatives peu convaincantes et vouées à l'échec, indéfiniment dans ce face à face infranchissable.

N'est-ce point à ce stade que nous en sommes ? Partant d'une même base, ne sommes-nous pas chacun en train de regarder l'autre sans pouvoir franchir la limite de notre propre savoir, celui-ci n'étant technologiquement ni supérieur ni inférieur mais simplement différent ?

OVNI et « ufonautes » se présentent à nous, avec leur propre science, et nous avec la nôtre ; nous les « regardons » comme ils nous « regardent », comme deux engins américains et soviétiques n'auraient pu communiquer dans l'espace sans une préparation préalable...

Jean-Louis FOREST

●●●



RENE PEROT Ingénieur A et M

à propos des guérisseurs philippins

Certains remous ont agité la presse régionale à propos de la publicité donnée à une expérience regrettable qui a eu lieu récemment à Toulouse. Ceci m'oblige à intervenir au nom de la raison car il en résulte un grand tort causé à la Parapsychologie, discipline essentiellement scientifique. **Les recherches sérieuses n'ont leur place qu'au laboratoire et non sur la place publique.**

On n'a recherché ici que le sensationnel. La Parapsychologie est confrontée à des phénomènes particuliers dont l'étude demande une formation spéciale, sa tâche est ardue. C'est une raison pour n'exposer les résultats que lorsqu'ils sont réellement valables.

Qu'on me permette un court préambule :
Tout d'abord le mot « surnaturel » est à bannir de notre vocabulaire. Tout est dans la nature, il y a seulement le « connu » et « l'inconnu ». Donc un phénomène, si étrange soit-il, ne doit jamais être rejeté à priori – mais on doit mettre son étude sur le métier et s'assurer de sa réalité – ce n'est qu'ensuite qu'on peut se permettre d'en parler publiquement.

Quelques pensées judicieuses nous aideront à moduler notre jugement :

– de Rémy Chauvin, professeur à la Sorbonne : « Nous ne savons pas avec certitude ce qui est possible ou impossible.

– du polytechnicien Rougeoreille : « le savant du XXe siècle se voit obligé d'ajouter au conseil cartésien du doute méthodique un autre principe, celui de ne considérer à priori comme faux que ce qui paraît indubitablement **prouvé** comme tel. Il faut, à notre époque, une bien grande hardiesse pour affirmer qu'un fait n'existe pas simplement parce qu'il heurte nos convictions ».

– de Charles Nodier : « Celui qui accepte tout est un imbécile, celui qui nie tout est un sot ».

La grande majorité de nos contemporains ont la déplorable habitude d'émettre des jugements à priori (donc subjectifs) à l'occasion de phénomènes anormaux qu'ils ne comprennent pas, alors que le premier problème à résoudre est de s'assurer scientifiquement **si le phénomène est réel ou non.** La position convenable à observer – en attendant la preuve formelle – est l' « expectative » et non l'imbécile négation ou la sotte acceptation. C'est la position logique qu'adopte tout parapsychologue valable à l'égard des phénomènes auxquels il est confronté. Et ceci concerne en particulier le problème des guérisseurs philippins. Il ne s'agit pas de « croire » ou « de ne pas croire » mais de vérifier scientifiquement si le phénomène est réel ou dû à la fraude.

UNE CONCEPTION DE LA PARAPSYCHOLOGIE

Les colonnes de certains hebdomadaires fourmillent de publicités émanant de voyants, de guérisseurs et autres prodiges dont un nombre important sont des charlatans ou des simples naïfs qui s'imaginent posséder des pouvoirs particuliers. Si l'on faisait le bilan de leurs réussites et de leurs échecs il ne serait certainement pas positif. C'est un véritable « pandémonium » ! Ne nous y fourvoyons pas.

Venons-en à ce problème :
Un certain nombre de guérisseurs des Iles Philippines, du Brésil et d'ailleurs « prétendent » effectuer des interventions chirurgicales sans instruments, sans douleur pour le patient et sans laisser de cicatrices.

Cela paraît farfelu à première vue. Et pourtant la bonne méthode réside-t-elle dans un rejet à priori, sans autre formalité ? Je ne le crois pas. Sous prétexte de ne pas passer pour un imbécile, ne risquons pas d'être considéré comme un sot (Charles Nodier). La position raisonnable est « l'expectative ». Mais cela ne signifie pas « immobilisme ». Il faut conduire à partir de là une vérification **« réellement scientifique »** et ceci à l'écart du grand public profane en ces matières. Il ne s'agit pas d'exprimer une opinion à forme sensationnelle, surtout avant d'être sûr de son fait sous peine de fournir un bâton pour se faire battre. N'adoptons pas à l'égard de la parapsychologie l'attitude de l'ours de la fable. Il ne faut pas vouloir trop en faire.

Il est indéniable qu'il existe là un problème qui n'est pas résolu. Il ne faut pas le laisser noyer sous les sarcasmes. Etudions-le scientifiquement.

De nombreux pélerins se précipitent là-bas pour se faire soigner. Leurs attestations sont presque toujours élogieuses. Cela constitue un premier matériau, mais combien incertain car le parapsychologue connaît l'importance psychosomatique de la suggestion. Nos médecins eux-mêmes n'utilisent-ils pas le « placebo » ?

Il reste le fait « matériel » de l'extraction du corps de matières biologiques. Et là, cette extraction est réelle ou résulte d'une fraude. Tout le problème à étudier réside là

Des intellectuels sont allés enquêter sur place et ont publié un rapport sur ce qu'ils ont vu.

Je citerai en particulier 2 Allemands :

– Alfred STELTER qui a publié un ouvrage très intéressant : « Les guérisons PSI » (chez Robert Laffont).

– Le professeur Schiebeler de RFA avec lequel je suis en relations épistolaires qui m'a envoyé une brochure de 45 pages en allemand.

Ceci constitue un second pas en avant, mais pas formellement convaincant car l'erreur est humaine et certains gestes frauduleux ont pu leur échapper.

On a pris paraît-il des films mais la façon dont ils ont été utilisés n'apporte aucune conviction car la télé nous émerveille constamment en projetant les productions admirables des illusionistes sans que nous puissions détecter un geste délictueux. En sport, lorsqu'on veut montrer un geste répréhensible (tirage du maillot, brutalité, hors jeu), on pro-

jette le film **au ralenti** ce qui permet de décomposer les gestes et obtenir un contrôle plus sûr. Pourquoi n'a-t-on pas encore employé cette méthode jusqu'ici (du moins je n'ai rien lu à cet égard) ? Il y a eu à la télé je crois l'expérience effarante du coton entrant par une oreille et ressortant par l'autre. Cela est tellement exhorbitant que tout le monde le rejette d'office. Le parapsychologue peut admettre qu'il y ait « dématérialisation » au travers du cerveau mais encore... faut-il le prouver.

Rien n'est plus simple que de **fournir** à l'opérateur un tampon de coton de volume suffisant pour qu'on ne puisse le dédoubler, ce coton étant imprégné, à son insu, d'une manière colorante non visible comme celle employée jadis à l'IMI dans les expériences de moulage de mains. On serait certain que le coton sortant serait bien le même que celui qui est entré, le ralenti surveillant bien entendu les gestes le manœuvrant.

Si l'on pouvait décider un « Philippin » (et non n'importe qui) à se prêter à une expérience, et pourquoi refuserait-il s'il est sûr de lui ?

Je verrais assez bien le protocole suivant :

1) Le guérisseur n'a accès à aucun moment à la salle où se déroulera l'expérience.

2) Assisteront seuls à cette expérience 2 ou 3 docteurs au maximum d'esprit neutre et un prestidigitateur neutre.

3) L'opérateur sera déshabillé et mis nu dans une pièce voisine. Un ou deux médecins visiteront toutes les cavités de son corps puis l'habilleront avec un vêtement tout simple, sans poches et sans manches, ne lui appartenant pas.

4) Il ne pourra communiquer avec personne dans le trajet de cette pièce à la salle d'expérience pour éviter qu'on lui remette quoique ce soit.

5) Deux ou trois caméras filmeront les gestes sous des angles différents les films étant projetés ensuite **au ralenti.**

6) Les matières extraites du corps du patient seront recueillies et soumises au laboratoire.

Bien entendu le guérisseur opérera seul, sans l'aide d'un assistant.

Ceux qui ont longuement pratiqué la métapsychique savent que des conditions de contrôle trop rigoureuses, ainsi que l'ambiance risquent de causer une inhibition chez le sujet. Il faut donc lui laisser sa chance et s'il échoue lors de sa première démonstration, lui permettre de recommencer plusieurs fois.

Je vois une certaine analogie entre ce phénomène et l'ectoplasme qui a fait couler tant d'encre au début du siècle. Lui-même sortait du corps et y rentrait sans laisser de trace.

Le malheur est qu'à l'époque – à part un infime échantillon – on n'a pas pu analyser cette substance impossible à séparer du corps du médium sans risquer d'attenter à sa vie. Ici la possibilité est plus grande puisqu'il ne semble pas y avoir de lien ectoplasmique. On devra se méfier d'une possible dématérialisation en s'assurant – si cela se produisait – qu'il ne s'agit pas d'une subtilisation.

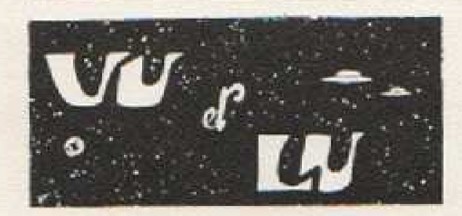
N'a-t-on pas fait beaucoup de bruit autour des phénomènes de déformation de métal par Uri Geller ? Je reconnais que celui-ci dans un but commercial a recherché le sensationnel pour son plus grand profit pécuniaire. Le phénomène lui-même n'en reste pas moins malgré que la crédibilité ait été fortement entamée. Ne recommençons pas ces errements.

Il existe un sujet français Jean-Pierre Girard qui produit les mêmes phénomènes que U.G. Cette fois on a travaillé sérieusement dans le silence du laboratoire et je rends un particulier hommage à M. Charles Crussard, directeur scientifique de la Cie PECHINEY UGINE KUHLMANN et métallurgiste distingué qui étudie ce sujet d'une manière totalement scientifique, les objets métalliques étant enfermés dans des ampoules de verre scellées avec examen micrographique avant et après les expériences sur des éprouvettes de composition connue.

M. Crussard me disait récemment que « les résultats sont de plus en plus ahurissants ».

En conclusion, je dirai : « Soyons raisonnables, travaillons sérieusement, scientifiquement en dehors des remous de la foule et ne publions des résultats que lorsqu'ils sont susceptibles de rallier sans aucune contestation possible les suffrages des gens valables. Ceux des têtus ne nous intéressent pas.





L'HERITAGE DES EXTRA-TERRESTRES
Michel GRANGER

Un livre intéressant pour préciser certaines facettes de la recherche parapsychologique : pour les passionnés du cas Uri Geller, des aspects quelque peu troublants de la lutte entre ses défenseurs et ses nombreux détracteurs (scientifiques, illusionnistes, etc...).

Outre le cas Geller, une importante partie consacrée au phénomène de l'ectoplasmie : un domaine qui ressurgit du passé, déconcertant, plein de promesses peut-être ?

Nous regretterons simplement que Michel GRANGER n'ait pas laissé de place, lui non plus, aux conceptions psychanalytiques du phénomène ; on aurait pu attendre un compte-rendu, même succint, de l'avis de psychologues et psychanalystes : la « parapsychologie » a totalement oublié la « psychologie » !

Une autre tache au tableau : ce titre trompeur et incongru, qui pose d'emblée et de façon toute gratuite la parapsychologie comme « l'héritage des extra-terrestres » ! N'est-ce qu'une conception gratuite... ou l'intérêt commercial des mots ?

Editions Albin Michel

LES FRERES DE L'INFINI
Peter KOLOSIMO

Sur un sujet mille fois ressassé, nous pensions en ouvrant ce livre qu'une fois de plus nous allions être confrontés à des affirmations plus ou moins farfelues, voulant nous prouver que nous n'étions, nous autres humains que... des voyageurs de l'espace, échoués sur terre.

Il n'en est rien : Kolosimo a évité le piège trop facile, pour établir tout le long de son ouvrage des parallèles ; non seulement avec des faits scientifiques mais aussi avec des ouvrages de science-fiction, ce qui le met à l'abri de toutes erreurs d'une part, et d'autre part, nous fait vivre sous sa plume un conte fantastique qui ne peut laisser aucun lecteur indifférent.

Chacun se posera la question : Et si c'était vrai ?...

Nous vous laissons le soin, comme nous l'avons fait nous-mêmes, de vous interroger. C'est, il faut le reconnaître, un livre qui fera date, d'autant plus que les photos sont d'une bonne facture et s'associent parfaitement au texte.

Collection « Les chemins de l'impossible », ALBIN MICHEL.

OVNI ET EXTRATERRESTRES
Yves NAUD

Quatre petits ouvrages excellement bien présentés, mais au contenu très inégal. Côté OVNI le bilan est somme toute positif, bien que l'accent soit surtout mis sur l'aspect historique ancien de phénomène (1500 à 1900). On retrouve toutefois l'analyse de quelques grands cas (de HILL à... SIRACUSA !). Un point totalement noir, le premier tome : il ne vaut absolument rien : sources douteuses et fourre-tout incroyable où l'on retrouve pêle-mêle Glozel, Tiahuanaco, le Titanic et une momie égyptienne, les mythologies celtes et hindoues, la Bible, etc...

Les autres tomes sont heureusement meilleurs, malgré des erreurs ; le tout laisse l'impression d'un but très « commercial ». Absence, choquante aussi, d'une bibliographie des livres et revues « utilisées ».

Du bon et du mauvais (du pire même parfois), dommage... dommage... un essai manqué. Pour une fois que des ouvrages ufologiques étaient si joliment présentés !

Editions François BEAUVAL – Prix : 48,50 F

LES OVNI DU PASSE
Christiane PIENS

Christiane PIENS (co-auteur de « A la recherche des OVNI » voir APPROCHE n° 9) s'attaque cette fois à un des domaines les plus difficiles et les plus contestés de l'ufologie : « Les manifestations d'OVNI au cours de l'histoire, l'explosion de la Toungouska, l'apparition de Fatima, les armées fantômes, etc...

Mais le tout est fort intelligemment traité ; et bien qu'il ne présente rien d'essentiellement nouveau, c'est un livre qui doit figurer dans la bibliothèque de tout chercheur ufologue.

Ed. Marabout

« La revue des soucoupes volantes » – en vente en kiosque – consentira aux lecteurs d'APPROCHE une réduction sur ses abonnements jusqu'au 31 mars (45 F au lieu de 50 F).

– ADHESIONS A LA S.V.E.P.S. –

Se renseigner auprès du secrétariat général en précisant nom, adresse, âge et profession. Pour les mineurs, joindre une autorisation paternelle. Tarif (abonnement compris) – Actifs : 80 F – Etudiants : 25 F – De soutien : à partir de 100 F.

ABONNEMENT REVUE «APPROCHE» SEULEMENT

1 an – 4 n° .... Nom ....

FRANCE 10 F .... Adresse : ....

ETRANGER 16 F ....

Tous règlements par chèques bancaires ou postaux. PAS DE MANDAT.

Les abonnements partent de la date de réception à TOULON du montant.

CMPP n. 55 251
Directeur des Publications : Frantz CREBELY